

- Quelles seront vos actions de conseiller départemental sur ces points ? (mixité sociale carte scolaire)

difficile de contrer la ségrégation des zones si instaurée par les communes dans le primaire. Il semblerait intéressant de pratiquer la discrimination positive à l'égard des collègues socialement "fragiles" avec des options ou équipements attractifs. Le comportement consumériste des parents informés peut être utilisé et pas seulement subi.

-Quelle est votre conception de la laïcité et quelles seront vos actions pour la faire vivre et respecter ?

La laïcité est la cohabitation et l'acceptation des différentes religions et représentations du monde (l'athéisme étant l'une de ces représentations).

Le programme de français met à ce titre un peu en porte à faux: bible et nouveau testament sont abordés en 6e dans le cadre des textes fondateurs (antiquité), mais pas le Coran. Normal, ce n'est pas un texte antique. Cela dit, il n'est pas abordé à l'époque médiévale (5e). D'où frustration de certains élèves. Idem pour le courant athée (ou plus précisément déiste) naguère abordé en 4e (les Lumières, Voltaires, etc) et qui n'est désormais plus au programme.

Mais on est là dans le domaine du national (les Programmes). L'intervention du département se limite au financement éventuel de projets autour de ces questions. Il y a clairement un besoin d'éducation sur ces questions, ne serait-ce que pour évacuer les fantasmes et les méconnaissances.

-Pensez-vous nécessaire que le Conseil départemental se réinvestisse dans les actions éducatives et notamment sur l'apprentissage de la citoyenneté pour chaque collégien ?

Bien sur, il faut soutenir à nouveau des projets sur la question. Cela fait plus partie de la mission d'un département que de subventionner des caméras de surveillance.

- Quelles sont vos propositions pour rendre effectif le principe de gratuité au sein des établissements scolaires ?

La gratuité de l'enseignement n'est pas remise en question. En revanche, les sorties scolaires (notamment voyages linguistiques) peuvent poser problème en raison du coût important restant à payer par les familles. Dans les cas problématiques un fond social peut prendre à sa charge ce coût.

Pour les sorties à la journée, l'interdiction d'utiliser les transports en commun (vigipirate) augmente nettement le coût (économique et environnemental) des sorties

scolaires et amène donc à en limiter le nombre. Le département peut - et le fait déjà - financer une partie.

Sur le plan national cela mériterait de réévaluer la pertinence d'interdire les transports en commun aux sorties scolaires.

- Quelles sont vos propositions sur ces points ((intégration handicap) pour rédiger et assurer le suivi des plans personnalisés de scolarisation (PPS) ? - Quelles actions envisagez-vous pour faire respecter la Loi ?

Un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) apparaîtra prochainement. L'EN commence à être performante sur les diagnostics, moins sur les conditions pratiques de la prise en charge d'élèves à besoins spécifiques. Ces protocoles se multiplient dans les classes mais risquent, dans une classe de 30 élèves, de n'être que de l'affichage s'il n'y a pas un temps spécifique destiné aux besoins spécifiques (Handicaps, dyslexies, EIP, ...) Le Conseil Général peut financer des créneaux horaires pour cette prise en charge.

Au niveau des écoles primaires et au sujet des INCLUSIONS d'enfants relevant de la MDPHP et donc pour qui est rédigé un PPS (PROJET Personnalisé de Scolarisation), je pense qu'on pourra discuter des possibilités au niveau Départemental de participer aux commissions d'affectation des AVS (Aide à la vie scolaire) afin d'influer sur les financements non seulement de postes mais de formation d'AVS enseignants de classe et enseignants ressources pour l'adaptation des écoles maternelles.

*Au sujet de l'insertion des élèves handicapés, il y a un gros souci pour le handicap spécifique qu'est la surdité. **Les élèves sourds ne veulent pas et ne doivent pas être en inclusion...**Leurs conditions de scolarisation se sont fortement dégradées depuis 2005.*

Cf un rapport écrit par Isabelle Guyon pour le Sénat il y a quelques mois, en fichier joint.

En effet, l'intégration a de nombreuses conséquences extrêmement néfastes pour les jeunes sourds :

- les Sourds, étant mêlés à des Entendants, sont épuisés de devoir suivre tous les échanges, même avec la présence d'un interprète
- ils aspirent, étant confrontés tout le reste de la journée, dans leur quotidien (transports, magasins..) à se retrouver entre eux c'est-à-dire entre personnes ayant le même mode de communication, surtout dans une situation d'apprentissage de savoirs, déjà fatigante en elle-même.
- il n'y a pas, loin s'en faut, toujours un interprète disponible dans les classes
- les groupes sont plus nombreux puisqu'on ajoute Sourds et Entendants, le professeur a moins, par conséquent, la possibilité de se concentrer sur leurs difficultés spécifiques
- le professeur a tendance à « oublier » les élèves sourds, alors que lorsqu'ils sont seuls, ce n'est pas possible
- le professeur ressent moins le besoin d'adapter son enseignement à la spécificité des sourds lorsqu'ils ne sont pas en groupe, alors qu'autrement, il y est obligé ;
- l'enseignant évalue tous les élèves sur le même plan, et a donc tendance à juger les élèves sourds à l'aune des élèves entendants ;
- les établissements n'étant plus référencés comme ayant des classes spécialisées, les élèves sont moins nombreux à être affectés dans ces

établissement, et se trouvent disséminés sur de nombreux collèges ou lycées, alors qu'ils aspirent à se retrouver, pour s'épauler, s'encourager. Sans compter que cela crée aussi davantage de dépenses (multiplication des besoins en interprètes et des professeurs d'accompagnement au lieu d'un regroupement des moyens...)

Répercussions effectives sur les élèves, constatées sur le terrain :

- Les élèves qui arrivaient, jusqu'à présent, dans des classes dites spécialisées, venaient précisément de parcours où ils avaient été intégrés (en primaire, au collège) et tous disaient qu'ils y étaient noyés (même avec l'accompagnement d'un interprète) et se disaient soulagés d'être accueillis dans des classes spécialisées.
- Les élèves sont démotivés, fatigués, ils ont l'impression d'être laissés pour compte ou dévalués, moins doués que les entendants.

**- Comment pensez vous que le Conseil départemental peut agir sur cette question ?
(carte de l'éducation prioritaire)**

Avec les élèves en échec, un projet apporte souvent un effet bénéfique.

- Pensez-vous souhaitable de développer des partenariats avec les associations complémentaires de l'Education Nationale pour organiser et renforcer le soutien scolaire parfois nécessaire ?

Il existe différentes associations dont il faudrait mieux concerter les actions .

- Envisageriez-vous le déploiement sur l'ensemble des collèges, d'une cuisine de production intégrée?

il n'y a que ça pour mener une réelle éducation diététique et alimentaire,. Il en faut à terme dans tous les collèges où c'est matériellement possible.

- Que proposez-vous pour améliorer l'alimentation dans les collèges, les conditions d'hygiène et de sécurité liées à la préparation voire au transport de la nourriture?

Un point d'eau réellement utilisé pour le lavage des mains avant les repas devrait être systématique (au lieu d'être l'exception) afin de limiter les transmissions de virus. L'arrêté du 30 sept 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas ressemble surtout à une émanation des différents groupe d'intérêts du secteur agroalimentaire français (éleveurs, céréaliers, pêcheurs, producteur de lait) dont il s'agit d'écouler la production. Dans les fait, l'obligation faite de fournir des protéines animales à chaque

repas est loin d'être fondée sur le plan nutritionnel. Les quantités de produits laitiers semblent aussi excessives.

On est hors du domaine de compétence du département mais en tant que financeur, le département peut tout de même avoir son mot à dire.

- Que proposez- vous pour que les restaurants des collèges deviennent des lieux de vie, de rencontre, de convivialité et d'éducation nutritionnelle ?

Participation des élèves à l'élaboration des menus en lien avec le chef

lutte active contre le gaspillage , réorganiser la mission des personnels pour laisser les enfants se servir et se resservir, les adultes restant disponibles pour lutter contre l'assiette encore pleine en fin de repas...

tendre au maximum aux cantines bio et locale

- Quelle est votre point de vue sur l'utilité des CIO ?

pas de réponses

- Que pensez-vous de la bourse au stage mise en place par le Département pour les collégiens de 3ème ?

c'est à développer bien plus largement en incitant les villes et collectivités territoriales au lieu d'attendre presque tout du volontariat des entreprises

- Que proposez-vous pour préserver la médecine scolaire dans les collèges ?

Sur Cergy, apparemment il n'y a plus de médecin scolaire dans les collèges, ce qui rend plus compliqué le signalement de difficulté par l'enseignant: tous les parents ne font pas l'effort de se rendre au centre médico-scolaire.

Pire, dans un avenir proche, il est prévu que l'infirmière scolaire cumule primaire, collège et lycée, ce qui la rendrait absente la plupart du temps sur chacun de ces établissements. C'est une évolution très préoccupante.

- Quelles sont vos réflexions et vos propositions pour permettre l'application de cette circulaire sur l'éducation sexuelle des adolescents ?

On en revient à l'importance de présence de personnel de santé dans les établissements (médecin, infirmière) souvent les premiers interlocuteurs sur ces questions.

- Quelles sont vos orientations politiques sur les problèmes de transports scolaires dans le Val d'Oise ?

Il serait grand temps de suivre les exemples très encourageants de promotion des déplacements à vélo pour se rendre au collège mise en place par certains départements (gain financier et en terme de santé publique).

Pour beaucoup d'élèves, le collège est à proximité. Pour rappel, 5 km = 15 min en vélo (soit la moitié du temps d'exercice quotidien recommandé par l'OMS).

- Seriez-vous favorable à un grand débat (déploiement du plan numérique) avec les enseignants et les usagers des collèges, afin d'appréhender, puis de traiter et de maîtriser le rôle et l'utilisation de ces nouveaux outils ?

équiper sans entretenir, sans former les prof et autres usagers est effectivement difficile : sans compétence particulière ce n'est souvent qu'un gadget

- Quelles actions pourriez-vous proposer pour sensibiliser les jeunes à l'hygiène de leurs toilettes ?

Quelles sont vos propositions pour remédier à cet état de fait ?

entre autres avoir assez de surveillants et un budget suffisant pour savons et essuie-mains , poubelles qui ferment (c'est sale parce qu'insécure, insécure parce que sale). d'autant plus que le collège est l'âge de la découverte des règles chez les jeunes filles, ce qui les rends très vulnérables et celui de la puberté chez les garçons, ce qui les rend très agressifs notamment avec les filles.

Là aussi, cf le point d'eau avant l'accès à la cantine. L'état des toilettes est un problème récurrent (détériorations par les élèves) et la présence de surveillants semble incontournable pour améliorer les choses.

- Quelles sont vos propositions pour maintenir un dialogue de qualité entre les élus départementaux, les professionnels de l'Education et les usagers des collèges ?

trois collèges par élus ce n'est pas forcément trop si les élus sont intéressés... un travail en commission départementale pour que les élus ne se contentent pas de participer occasionnellement aux conseils d'administration mais soient porteurs de propositions concrètes serait pertinent. Il est dommage qu'ils ne rencontrent que les délégués des délégués de parents d'élèves et seulement au moment des conseils d'administration.